

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Lamarque

Prénoms : Daniele

Institution ou entreprise : Société européenne d'évaluation

Axe(s) :

- Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

Intitulé de votre contribution : Crise sanitaire et évaluation des politiques publiques: le défi de l'incertitude

Résumé de votre contribution :

La crise sanitaire et les bouleversements qu'elle entraîne dans nos façons de vivre et de penser ouvre de nouveaux défis à l'évaluation de l'action publique : mobiliser les savoirs face à l'incertitude, favoriser l'adhésion des citoyens, affronter l'enjeu de la soutenabilité de politiques publiques aux interactions complexes dans un contexte mondialisé.

La crise sanitaire du COVID 19, par son ampleur et ses conséquences économiques, sociales et géopolitiques, éclaire d'un jour nouveau la place de l'expertise dans la décision publique. A ce titre, elle amène à s'interroger sur les mécanismes et les déterminants qui fondent la légitimité et le bien-fondé de ces décisions, garantissent leur efficacité et assurent leur acceptabilité par les citoyens. Plus largement, elle semble avoir ouvert -ou plutôt renforcé- une réflexion critique sur nos modes de vie et notre relation au monde. Ces questions sont précisément celles qui fondent les problématiques de l'évaluation des politiques publiques, qui a pour fonction de mobiliser une expertise pluridisciplinaire et des méthodologies adaptées pour éclairer l'action publique, améliorer son fonctionnement et alimenter le débat public.

Le phénomène le plus frappant apparu avec la crise et les mesures prises par les gouvernements pour la combattre, est **la place de l'expertise dans la décision publique**. Non que ce phénomène soit nouveau : les experts concourent depuis longtemps à éclairer les pouvoirs publics dans des domaines spécialisés, et tout particulièrement celui de la santé publique. Mais ce conseil, tel qu'il s'est exprimé en France et ailleurs, est original à plus d'un titre, et peut à ce titre inspirer utilement des pratiques à venir. La première leçon à en tirer réside dans la manière dont les scientifiques, et les pouvoirs publics qui les ont écoutés, ont géré l'incertitude face à un virus inconnu et fortement agressif. Trois types de stratégies ont été développées dans le monde, successivement ou concomitamment, avec des adaptations locales : les tests et l'isolement des personnes contaminées, l'immunisation collective, le confinement. Parfois incarnées par de fortes personnalités (Christian Drosten, le virologue allemand ou Anders Tegnell, l'épidémiologiste en chef de la Suède) ou plus anonymement adoptées sur la base de modélisations prédisant des centaines de milliers de décès, elles ont mis en évidence les conditions dans lesquelles peuvent s'accorder deux légitimités, scientifique et politique, sans que cette dernière ne renonce à sa primauté et à sa responsabilité ultime.

La légitimité scientifique comme la légitimité politique ne peuvent s'abstraire de certains impératifs : face à un problème complexe, mondialisé, qui engage la santé publique, l'économie, la vie sociale et les libertés privées, l'approche se doit d'être plurifactorielle, tant dans la compréhension de la pandémie elle-même¹ que pour la situer dans un contexte historique ou appréhender ses effets sur la situation économique et sociale, les échanges mondiaux, voire les comportements individuels ou les rapports intergénérationnels². On est bien dans l'ère de l'anthropocène, marquée par l'influence décisive de l'homme sur son environnement et la conscience des interactions conflictuelles entre ses différentes activités³.

Cette montée en charge de l'expertise aura-t-elle suffi à emporter l'adhésion des populations ? Et à réconcilier la France, le pays le plus sceptique d'Europe, avec les vaccins⁴? La persistance des fake news et des croyances absurdes montre que l'on n'est pas encore sorti de la défiance qui caractérise le rapport de l'expertise et de la

¹ La composition du conseil scientifique français mis en place le 12 mars comprenait, outre les spécialités médicales pertinentes (immunologie, épidémiologie, virologie, infectiologie), une anthropologue, un sociologue, un modélisateur et depuis le 3 avril, un expert en numérique.

² Après les experts en santé publique, les économistes sont à présent convoqués par le président.

³ C'est le thème choisi pour la Conférence biennale de la Société européenne d'évaluation, reporté à septembre 2021 pour cause de pandémie : « Evaluation in an uncertain world : complexity, legitimacy and ethics ». www.europeanevaluation.org

⁴ Welcome Trust Global Monitor, 2019.

démocratie⁵, et qui constitue un redoutable défi pour l'évaluation, qui a pour moteurs la rationalité et la pédagogie.

Il restera à évaluer les déterminants de l'adhésion des populations aux politiques de lutte contre la pandémie choisies par leurs gouvernants : soumission, par peur de mourir ? crainte des sanctions ? bon sens ? pacte citoyen ? A l'inverse, l'opposition semble se nourrir, selon les caractéristiques historiques, culturelles et institutionnelles des pays, de combustibles divers : résistance à l'Etat fédéral, revendication locale, conviction religieuse...

La crise repose ainsi la question du niveau territorial pertinent de l'action publique, et interroge les rapports entre l'Etat central, lieu privilégié de l'expertise, et les entités territoriales, auxquelles sont dévolus, avec un degré variable d'autonomie, les pouvoirs d'adaptation aux réalités locales et de mise en œuvre opérationnelle. Une problématique qui, tout en restant pertinente, ne peut plus s'abstraire de la dimension européenne, et d'un contexte mondialisé.

Plus fondamentalement, la relation de l'homme à l'environnement, où la crise a révélé des fractures et des risques nouveaux, apparaît désormais comme le paradigme commun à la plupart, sinon la totalité, des politiques publiques. C'est le fondement des 17 Objectifs de développement durable élaborés par les Nations Unies, qui ont mis en évidence la responsabilité commune des pays développés et en développement, et les interactions entre leurs politiques. A cette action publique reconfigurée doit s'appliquer une évaluation qui adapte ses approches à des priorités nouvelles, où la soutenabilité occupe une place déterminante.

⁵ *Expertise et démocratie- Faire avec la défiance*, France Stratégie, rapporteur Daniel Agacinski, décembre 2018.